

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 592

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 592 21 mai 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Victor Ruffy

592

Domaine public

Les paysans et les prix

Par lettres datées du 23 avril aux conseillers fédéraux Honegger et Ritschard (toujours responsable des blés), l'Union suisse des paysans a donc fait connaître son catalogue des revendications 1981 en matière de prix agricoles.

Une fois de plus, l'USP ouvre son cahier des doléances par le rappel de l'écart, particulièrement fort dans les régions de montagne, par rapport au fameux revenu paritaire (attention: cet écart est calculé par l'USP elle-même qui reçoit des subventions fédérales pour la tenue des comptes des exploitations-témoins).

Au reste, les revendications couvrent cette année tous les secteurs de la production, sans préoccupation affirmée d'orientation dans un sens ou dans un autre. A en croire l'USP, l'arrosage devrait être général, des pommes de terre à la viande, en passant par le lait, les œufs, les céréales panifiables, les betteraves, les légumes, les vins et le tabac. Outre les améliorations du prix ou de la garantie de prise en charge, l'USP formule diverses demandes tendant à renforcer la protection de la production indigène, par exemple dans le domaine des fruits ou des produits de la chasse.

La plus frappante des revendications touche le bétail de boucherie et la viande, secteur que l'USP laisse volontiers aux fédérations d'élevage. Par courrier séparé, celles-ci d'ailleurs rappellent que l'Office fédéral de l'agriculture avait conclu l'an dernier à la nécessité d'une augmentation des prix indicatifs de 10% pour le gros bétail, les veaux et le bétail ovin et de 4½ % pour les porcs. Les bouchers voient se profiler à l'horizon une montagne de viande, les consommateurs redoutent la création d'un «compte carné», analogue au coûteux compte laitier, et les milieux de la protection des animaux reposent le problème des techniques d'élevage.

A ce propos il convient de relever les effets sur les prix de revient de la mise en application de l'Ordonnance fixant des effectifs maximums pour la protection de viande et d'œufs, sans parler des dispositions d'application toujours attendues de la loi sur la protection des animaux. Il ne fait aucun doute que si les acheteurs de viande et d'œufs avaient une garantie formelle que ces produits sont «fabriqués» en dehors des élevages industriels, ils consentiraient à payer des prix plus élevés, contre lesquels ils protesteraient sinon énergiquement.

Techniques de production et qualité des produits, tels sont les thèmes majeurs de l'agriculture d'aujourd'hui. Mais l'USP, absorbée dans ses chiffres et ses calculs, n'y fait même pas allusion.

Les hoquets de l'histoire

Dans son message de félicitations à François Mitterrand, le Parti socialiste genevois assure le nouveau président français de sa vigilance au sujet des capitaux qui voudraient fuir vers la Suisse. Euphorie d'un soir de victoire. A quels moyens pensent les socialistes du bout du lac?

Le 30 septembre 1918, le personnel des banques de Zurich décide la grève à la quasi-unanimité pour appuyer des revendications de salaire.

A Genève toujours, certains milieux craignent, et d'autres espèrent, un effet de contagion de la victoire de la gauche en France pour les élections cantonales de l'automne.

A l'automne 1936, après la victoire du Front populaire, la gauche genevoise, Nicole en tête, est boutée hors du Conseil d'Etat par les électeurs.

L'histoire se répète-t-elle?